

Concours de Morale

Numéro d'inventaire : 2020.22.434

Auteur(s) : André Prost

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1910 (entre) / 1911 (et)

Matériau(x) et technique(s) : papier ligné

Description : Ensemble d' 1 copie simple et d'un morceau de copie estampillée

"L'enseignement dans la famille", cours primaire 3e classe, Division L (tampon bleu), correspondant aux exercices de la revue n°34. Encre noire et rouge, crayon violet et bleu, tampon noir de "L'enseignement dans la famille" en date du "14 juin 1911". Trace de papier collé en haut dans la marge.

Mesures : hauteur : 26,9 cm ; largeur : 21,5 cm (dimensions fermées)

Notes : L'enseignement dans la famille : Revue éditée de 1903 à 1932, par : Directeur-fondateur : G. Saint-Savin ; rédacteur en chef : Émile Raguet puis Jean Roland ; le premier comité de rédaction comprend Mary Tachot, Mlle Friedheim, P. Colongo, Etchebure, Paul Didier, Louis Dantras. Rédigé par des professeurs de l'enseignement secondaire. « Chaque semaine, la revue apportera à la maison l'enseignement complet donné suivant les programmes universitaires, par des maîtres d'élite. Cet enseignement sera d'un niveau très élevé, il sera, si je puis m'exprimer ainsi, distingué, en même temps qu'essentiellement méthodique, clair et pratique. En conduisant les jeunes filles jusqu'au brevet supérieur, nous ne négligerons, chemin faisant, rien de ce qui pourra contribuer à l'élévation de leur cœur et à l'agrément de leur esprit [...]. Grâce à cette publication nouvelle, les parents n'ont donc plus à se demander comment remplacer les établissements libres qui se ferment. Ils peuvent s'épargner et épargner à leurs enfants les rigueurs d'une séparation, s'accorder la joie de les voir grandir sous leurs yeux, en leur donnant l'instruction complète à présent nécessaire à tous » (G. Saint-Savin, n° 1, juin 1903). Sujet de morale: "Quelle différence faites-vous entre les devoirs de justice et les devoirs de charité? Pourquoi le mensonge est-il un vice particulièrement odieux? ", noté, classement général, appréciation.

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Morale (y compris morale corporelle : hygiène)

Lieu(x) de création : Orgelet

Utilisation / destination : enseignement (enseignement par correspondance)

Historique : L'objet fait partie d'un ensemble témoignant de l'instruction à domicile, par correspondance, entre 1908 et 1924 environ, d'une fratrie de trois garçons : Albert né en 1901, André en 1904 et François en 1914. Leur père était notaire d'un canton pauvre et le lycée le plus proche était à Lons-le-Saunier, à 20 kms, trop loin pour être externe. Relativement modeste, la famille avait une culture littéraire assez riche, mais très encadrée par l'Eglise : Zola était à l'Index. Elle lisait La Revue des Deux Mondes. Le grenier était rempli de livres scolaires, parfois anciens, le Lhomond, par exemple, les Hommes illustres, Xénophon, des traductions mot à mot de classiques grecs ou romains. Dans la bibliothèque de la salle où la famille se tenait le soir, on trouvait tous les classiques français reliés, en éditions anciennes. Après leurs études domestiques, les trois frères ont été mis en pension au Collège Mont-Roland à Dole. Ce collège catholique a été dirigé par des jésuites, mais à l'époque ils étaient

hors de France. Les trois frères semblent avoir obtenu sans difficulté le baccalauréat. C'était une famille de juristes. Gaston, le père, était licencié en droit. Son père, qui avait tenu l'étude de notaire avant lui, était docteur en droit, chose rare à l'époque. Albert et François ont donc « naturellement » fait leur droit jusqu'au doctorat qu'ils ont soutenu, Albert sur l'évolution démographique du département, François sur les cahiers de doléances. Albert s'est installé comme avocat, puis il a acheté une étude d'avoué, et a dû repartir à zéro en 1945 après sa captivité en Allemagne. La suppression des études d'avoué l'a conduit à devenir syndic de faillites. Après la Seconde Guerre mondiale, François a succédé à son père. Il a racheté les études de deux cantons voisins et l'un de ses fils lui a succédé, intégrant un office notarial du chef-lieu du département. André est devenu missionnaire dans l'ordre des Pères Blancs en Afrique et il a fait œuvre de pionnier dans l'étude des langues, publiant des dictionnaires et des grammaires, notamment du Dogon et de langues souvent menacées. // éléments biographiques tirés d'une note rédigée par Antoine Prost, fils d'Albert (consultable in extenso sur demande).

Autres descriptions : Langue : français

Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 3 p. manuscrites sur 4 p.

Voir aussi : http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide_rev=1836&LIMIT_OUVR=2790

<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2015-2-page-29.htm>

Lieux : Orgelet

Partie à coller

BON DE DEVOIR

L'ENSEIGNEMENT DANS LA FAMILLE

COURS Primaire

3^e CLASSE

Devoir d _____ Revue N° 34

Temps employé à faire ce devoir : 1/2 heure

Concours de Morale
Sujet donné

Nom et Adresse

André Prost

à Orgelet

par _____

Dép Jura

193/4
Tes bonne

Quelle différence faites-vous
entre les devoirs de justice et les devoirs de
charité ?

Pourquoi le mensonge est-il un vice
particulièrement odieux ?

Observations du Professeur

Compliments
2^{ème} sur 71

Développement

*Entre les devoirs de justice et ceux de
charité il ya une petite différence. Ceux
qui violent les devoirs de justice sont punis
par les lois, tandis que ceux qui n'observent*

DIVISION

L'ENSEIGNEMENT DANS LA FAMILLE

14 JUIN 1911

PAR M. PROST